Paysages domestiqués

Tout l'art du berger est de définir un circuit de pâturage afin de gérer la ressource alimentaire du troupeau tout en répondant à ses besoins. Sur un parcours, le berger aidé de ses chiens "donne le biais" tandis que les brebis les plus âgées guident le troupeau et assurent l'éducation des jeunes. Au fil des longues saisons de garde, le *pastre* apprend à lire la végétation avec l'œil de l'animal. Il accompagne, il encourage, il prolonge les temps de pâturage tranquilles et efficaces et limite les temps improductifs de déplacement. Il joue de la curiosité des bêtes mais limite leur dispersion qui réveillerait leur inquiétude. Un berger expérimenté sait ainsi tirer le meilleur parti d'un pâturage, sans le dégrader et en assurant une alimentation optimale du troupeau.

Le relief joue aussi son rôle dans la façon de pâturer des troupeaux. Les brebis sont en effet des animaux grégaires : la tranquillité qui leur garantit un pâturage efficace repose sur la visibilité entre congénères et leur maintien à portée d'oreille. Cette grégarité, renforcée par des millénaires de sélection par les éleveurs, facilite le gardiennage efficace de gros troupeaux en limitant les risques de dégradation du milieu.

Les déjections des troupeaux enrichissent également ces sols squelettiques et attirent quantité d'insectes, qui sont une ressource alimentaire pour bon nombre de reptiles, de chauves-souris et d'oiseaux, comme la Fauvette pitchou et la Pie grièche méridionale. Entre garrigues basses et prairies sèches, ces milieux ouverts sont aussi une zone de chasse pour les rapaces comme l'Aigle de Bonelli et le hibou Grand-Duc qui nichent dans les falaises environnantes.

La présence des troupeaux dans les collines calcaires des Alpilles permet de maintenir des écosystèmes complexes et une chaîne alimentaire qui garantit la survie de nombreuses espèces animales et végétales.

La Fauvette pitchou s'entend plus qu'elle ne se voit. On peut l'observer quelques secondes posées au sommet des buissons denses et bas, comme les chênes kermès, romarins et genêts où elle cherche les insectes dont elle se nourrit.

Les Alpilles accueillent une exceptionnelle population de Grand-Duc d'Europe qui y trouve de nombreuses falaises où se reproduire. Les garrigues et terres agricoles lui offrent un terrain de chasse de choix. Son vol silencieux en fait un prédateur redoutable.

Le Parc naturel régional des Alpilles

Le territoire des Alpilles est labellisé "Parc naturel régional" depuis 2007. L'évidence même pour ce petit joyau de Provence, à la beauté si fragile et singulière. Une terre pittoresque façonnée par plus de 4 000 ans d'histoire, un lieu de vie remarquable par la diversité de ses richesses naturelles et culturelles, un terroir exceptionnel par l'équilibre subtil qui lie les paysages aux femmes et aux hommes qui y œuvrent au quotidien.

Entre massif, plaines et marais, le Parc naturel régional des Alpilles s'étend sur plus de 50 000 ha pour préserver et valoriser les paysages et patrimoines d'exception qu'offre ce territoire si singulier.

Informations

Parc naturel régional des Alpilles
Maison du Parc • 2 Boulevard Marceau, 13210 St-Rémy-de-Provence
Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
+33 (0)4 90 90 44 00 • www.parc-alpilles.fr • @pnralpilles

Maison de la Transhumance
+33 (0)4 90 17 06 63
www.transhumance.org • www.larouto.eu

Office de Tourisme Intercommunal Alpilles-en-Provence
+33 (0)4 90 92 05 22 • www.alpillesenprovence.com

Laissez-vous guider !

Chemins des Parcs
Totalement gratuit, retrouvez les circuits pédestre, cyclo, VTT et équestre des 9 Parcs naturels régionaux de Provence sur
www.cheminsdesparcs.fr

En français et en anglais, en version imprimable ou sur tablette et téléphone avec l'appli, plus aucun chemin ne vous échappera !

Itinéraire "EYGALIERES - Le Gros Calan"

Guides et accompagnateurs
À pied, à vélo ou à cheval, de nombreux guides et accompagnateurs parcourent chaque jour le territoire des Alpilles à la recherche de lieux authentiques et préservés à partager avec le plus grand nombre.

Choisir un prestataire bénéficiaire de la marque "Valeurs Parc naturel régional", c'est favoriser les professionnels impliqués dans le développement durable du territoire.

Découvrez-les tous sur www.consommer-parc.fr

Projet financé avec le concours de l'Union Européenne avec le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
Imprimé par **Les Presses de la Tarasque** - Tarascon
© Tous droits réservés. Réalisation et graphisme : PNR des Alpilles - Illustrations : Maison de la Transhumance, P. Fabre, A. Audevard, P. Gourdain, Y. Geay, D. Ledan

Le Gros Calan

Sur les pas de la transhumance

Pèr draio e pèr camin

Boucle 10,1 km

Niveau Moyen

MAISON DE LA TRANSHUMANCE

LA ROUTO Sur les pas de la transhumance

Parc naturel régional des Alpilles

Le Gros Calan

Les paysages des Alpilles se caractérisent par un mélange complexe de forêts et de garrigues à des stades plus ou moins développés. Cette végétation typique des milieux méditerranéens est une adaptation à des conditions géologiques et climatiques particulières, mais aussi à une pression humaine forte et continue. Le pastoralisme a largement participé à façonner et maintenir cette mosaïque de milieux d'un grand intérêt pour la biodiversité. Le passage plus ou moins régulier des troupeaux, le goût des *bêtes à laine* pour certains types de végétaux et leur refus d'autres conditionnent tout un pan de l'écosystème complexe des Alpilles.

Entre affleurements calcaires et végétation typique, le Gros Calan propose une douce déambulation qui prend des airs joyeux dès la fin de l'hiver, lorsque les prairies pastorales se colorent d'une infinie palette de floraison.

Accès

Eygalières
D24 direction Mouriès

Croisement D24 et D25

Boucle

Durée 3 h

Distance 10,2 km

Dénivelé positif 299 m

Ensemble, préservons l'environnement !

Le feu est l'ennemi de la forêt
En forêt, utiliser feu, barbecue, cigarette peut causer un incendie et faire subir à d'autres de graves dommages.

Pour votre sécurité, l'accès au massif est réglementé **du 1er juin au 30 septembre**. Renseignez-vous au **0820 11 13 13** ou sur **bpatp.paca-ate.fr**

Restons sur les sentiers
Rester sur les chemins balisés, faire le moins de bruit possible et tenir ses animaux en laisse réduit notre impact sur la faune et la flore. La responsabilité des communes ou du PNR ne saurait être engagées en cas d'accident.

Itinéraire

D Emprunter la piste AL 120 en suivant le sentier balisé GR®

1 Au premier croisement, où se trouve une citerne enterrée, prendre le sentier de gauche. Au croisement suivant, après le virage, prendre à gauche.

2 Après la descente, prendre un petit raidillon sur la droite qui retourne en arrière entre les buis au pied des falaises du Gros Calan.

3 Au panneau directionnel "Balade du Gros Calan", tourner à gauche et longer le massif sur le sentier caillouteux. Dans le virage, continuer sur le sentier en laissant le petit chemin qui part sur la gauche.

4 Après avoir dépassé la citerne verte dans le virage en épingle à cheveux, bifurquer tout de suite à droite sur le sentier en pente douce au niveau de la citerne en béton et le suivre jusqu'à la jonction avec la D25.

5 Traverser la départementale et emprunter l'allée sur la droite dans la pinède. Longer ensuite la route sur 350 mètres.

⚠ Attention aux voitures dans le virage à 90° !

Laisser la route après le virage pour reprendre le large chemin qui part sur la droite. Continuer sur 200 m pour gravir, au niveau de la bifurcation, le chemin qui continue vers la butte.

6 Après avoir suivi le chemin en zig-zag, s'engager dans le petit layon qui s'enfonce sur la droite du sentier. Ce dernier débouche sur un nouveau sentier. Délaisser les différents chemins qui partent de part et d'autre pour rejoindre la D25 qu'il faudra à nouveau traverser. Gravir ensuite le sentier principal après avoir franchi la barrière.

1 De retour au premier carrefour, se diriger sur la gauche sur la première portion de la randonnée et rejoindre le parking.

Action concertée en espaces naturels

Afin de garantir une bonne gestion du pâturage des espaces naturels, le Centre d'Études et de Réalisations Pastorales Alpes-Méditerranée (CERPAM) accompagne les bergers pour assurer un temps de repos au tapis herbacé, renouveler la ressource ou adapter le nombre de passages par an.

Les troupeaux sont également mis à contribution par les services forestiers en pâturant le long des pistes d'accès pour les pompiers. D'autres secteurs sont mis "en défens" par les forestiers pour que les troupeaux n'y accèdent pas et permettre ainsi la régénération de la forêt.

Cette gestion concertée permet d'entretenir la mosaïque paysagère et la riche biodiversité des Alpilles, limite l'embroussaillement des garrigues et prévient le risque incendie.

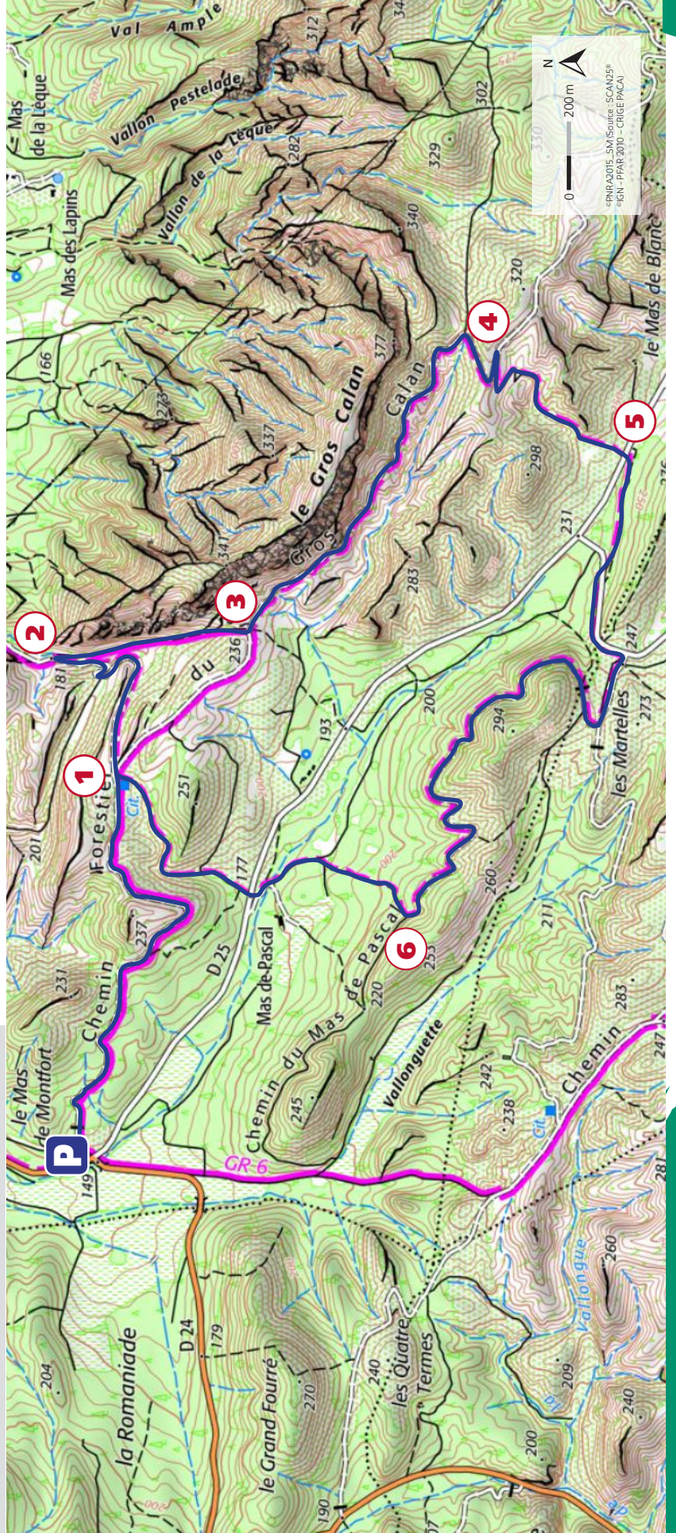

Bêtes à laine et mosaïques végétales

Entretenir les paysages méditerranéens

Avec ses affleurements de calcaire compact et son sol superficiel soumis aux bourrasques du mistral, le Gros Calan accueille quelques unes des plus belles garrigues et pelouses pastorales des Alpilles. Chêne kermès, romarins, cistes, genévriers cades et genêts, imbriqués dans les pelouses sèches où les discrètes plantes annuelles et plantes à bulbes fleurissent entre les graminées, y composent une végétation diversifiée typique des milieux méditerranéens.

Les pelouses sèches, dominées par le Brachypode rameux, constituent le fond de la ressource pastorale dans le massif. Qualifié de "grossier" par les bergers, il est appelé *baouque* en provençal et pousse toute l'année mais en quantité limitée. Peu exigeante, "l'herbe à mouton" colonise les terrains très pauvres où les ligneux peinent à se développer. Ces milieux extrêmement ouverts représentent l'expression la plus marquée de l'impact des activités pastorales : des millénaires de pâturage par les moutons y ont maintenu un sol maigre et une végétation rase.

Au printemps, les troupeaux s'en détournent au profit d'un second type de végétation, le "fin" : un cortège d'espèces herbacées tendres et savoureuses qui fournissent le meilleur de la ressource pastorale. Gourmands, les moutons profitent de la brève période d'abondance et de floraison qui suit les pluies de printemps. Mais dans leur sagesse instinctive de brouteurs, les *bêtes à laine* doivent assurer leurs besoins en énergie, en azote, en fibres. Pour se nourrir en abondance, elles se rabattent ainsi sur les herbes grossières, les arbustes au feuillage coriace, les jeunes pousses épineuses et certains fruits, comme les glands.

D'autres espèces végétales n'entrent pas dans le régime alimentaire des troupeaux : ce sont les "refus". Parmi elles, le Genévrier cade est prédominant dans les Alpilles. Partout en Provence, il a longtemps été exploité pour son huile, connue depuis l'Antiquité pour ses propriétés cicatrisantes et antiseptiques. Particulièrement efficace sur la gale du mouton, elle fait encore partie du matériel indispensable du berger.

Les mosaïques de milieux ouverts des Alpilles recèlent une richesse exceptionnelle : on y recense jusqu'à 80 espèces végétales au mètre carré. Ces cortèges de plantes présentent cependant un équilibre fragile et traduisent une adaptation lente à des paysages transformés depuis des millénaires par le prélèvement de bois de chauffage et de construction, la confection de la chaux et du charbon, l'extraction de l'huile de cade et le pâturage.

Lorsque les pratiques pastorales diminuent, comme c'est le cas depuis la Première Guerre mondiale, les graminées les plus vigoureuses et leur feuillage sec des années antérieures, qui ne se décompose que lentement sous le climat méditerranéen, envahissent de plus en plus le tapis herbacé et étouffent les espèces plus rases, plus discrètes, souvent annuelles. La colonisation de plantes arbustives, l'embroussaillement puis l'évolution vers le stade forestier ne font ensuite qu'accroître l'appauvrissement de la diversité florisitque et faunistique en même temps que la disparition de la ressource pastorale.

Les paysages de garrigues et pelouses sèches des Alpilles sont le résultat d'une pression humaine forte et continue amorcée dès le Néolithique, il y a 8000 ans, et entretenue par le pâturage régulier des troupeaux.

Le Brachypode rameux est "l'herbe à mouton" par excellence : il supporte les sols pauvres et résiste admirablement à la sécheresse. Il est qualifiée de "rameux" car sa tige rampante s'enracine, se propage et se divise en de nombreux rameaux.

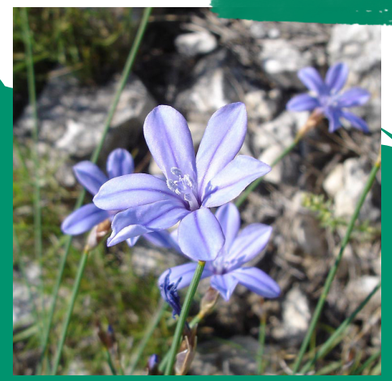

Au printemps, les délicates fleurs bleues de l'Aphyllante de Montpellier égayent souvent les pelouses à Brachypode rameux qui peuplent les terrains caillouteux des Alpilles. Légèrement sucrées, elles sont très appréciées des ovins et caprins qui pâturent en colline.

Le Citron de Provence est un papillon typique des garrigues et pelouses sèches. Il a la particularité d'entrer en estivation lorsque débutent les fortes chaleurs de l'été. À son "réveil" sous des températures plus clémentes, il profite des sucs floraux de nombreuses espèces végétales, comme ici la très répandue Knautie des champs.